



Rentrée scolaire 2025-2026



Contacts utiles

Mairie Service Scolaire et Périscolaire

Mme MANTEL Aurélie
Secrétariat scolaire et
périscolaire
92, rue Villa Mary
04.50.04.04.90
cantine@viry74.fr
Fermeture : Mercredi

Ecole Élémentaire Malagny

Mme SANCHEZ Océane
Directrice
121, chemin de l'école
04.50.04.75.75
ce.0740733v@ac-
grenoble.fr

Ecole Maternelle Les Gommettes

M. COGNIOUL Cédric
Directeur
110, rue Villa Mary
04.50.04.80.80
ce.0741248e@ac-
grenoble.fr

Ecole Élémentaire Marianne Cohn

Mme MUZY Mélodie
Directrice
23, rue Villa Mary
04.50.04.72.27
ce.0740731T@ac-
grenoble.fr

**En cas d'urgence et/ou de
retard**

**Accueil périscolaire
Malagny :**

04.50.04.75.75

**Accueil périscolaire
Gommettes :**

04.50.04.77.95

**Accueil périscolaire
Marianne Cohn :**

04.50.04.31.06

Les services périscolaires

L'inscription aux services périscolaires

Les services fonctionnent sur le principe de **l'inscription préalable** via le portail citoyen :

<https://viry.portailcitoyen.eu/>

(ou rendez-vous sur le site de la mairie et cliquer sur « portail famille »)

Il est **obligatoire** de réserver les créneaux dans nos services en fonction de vos besoins, pour éviter les oublis : privilégier la saisie groupée et réserver vos créneaux sur un mois entier.

L'accès aux réservations/ inscriptions des temps d'accueil périscolaires (garderie et restauration scolaire) sera disponible mi-août, **à condition que :**

- le dossier scolaire soit complet / Fiche enfant 2025-2026
- les justificatifs soient renouvelés (photo, assurance scolaire, attestation de versement caf, avis d'imposition...)
- les personnes autorisées à récupérer votre(vos) enfant(s) soient renseignées avec n° de téléphone.
- les autorisations soient validées (droit à l'image...)
- votre compte d'avance soit alimenté.
- **si votre enfant est concerné par une allergie (alimentaire, asthme...) un protocole d'accueil individuel doit être mis en place dès la rentrée !**

Toutes absences imprévues dans nos services (maladie, rendez-vous médicaux...) doivent faire l'objet d'une déclaration d'absence via le portail citoyen au plus tard le jour même avant 9h ainsi qu'à l'écol

Organisation des journées

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

	Maternelle Les Gommettes	Elémentaire Marianne Cohn	Elémentaire Malagny
Périscolaire matin	7h30-8h20	7h30-8h30	7h30-8h05
Ouverture portail, accueil	8h20-8h30	8h30-8h40	8h05-8h15
Temps scolaire	8h30-11h30	8h40-11h40	8h15-11h15
Restauration scolaire	11h30-13h20	11h40-13h30	11h15-13h05
Ouverture portail, accueil	13h20-13h30	13h30-13h40	13h05-13h15
Temps scolaire	13h30-16h30	13h40-16h40	13h15-16h15
Périscolaire Soir 1	16h30-17h30	16h40-17h30	16h15-17h30
Périscolaire Soir 2	17h30-18h30	17h30-18h30	17h30-18h30

Démarche en ligne sur le portail citoyen <https://viry.portailcitoyen.eu/>

Pour inscrire votre enfant à l'école et bénéficier des services périscolaires, il faut impérativement inscrire votre/vos enfant(s) à la mairie directement en passant par le portail citoyen :

<https://viry.portailcitoyen.eu/>

(le lien est disponible en cliquant sur « portail famille » sur le site de la mairie de Viry)

Ville de Viry - Portail famille

Connexion
Suivre mes demandes

Sélectionnez un service

 SCOLAIRE	 INSCRIRE MON ENFANT	 ABSENCE
 PERISCOLAIRE	 MISE A JOUR DES INFORMATIONS	 BESOIN D'AIDE

Etape n°1 : Créer un compte

En haut à droite, cliquer sur « connexion » et sur « créer un compte ». Remplir votre identité, votre identifiant et mot de passe, et accepter la réglementation avant de valider.

Vous recevrez un mail de validation sur l'adresse mail renseignée avec un lien d'activation. Cliquer sur ce lien pour créer votre identifiant et mot de passe.

Attention, si vous ne cliquez pas sur le lien d'activation dans les 24h votre inscription ne sera pas prise en compte.

Démarche en ligne sur le portail citoyen

Etape n°2 : Inscrire mon enfant

Une fois connecté avec vos identifiants et votre mot de passe, cliquer sur l'onglet « **Inscrire mon enfant** »



Et créer une « **fiche enfant 2025/2026** » par enfant. (Si vous avez 2 enfants il faut donc faire 2 fiches enfants et renseigner pour chacun d'eux les informations.)

Cocher pour Accepter les conditions générales d'utilisation du service et cliquer sur « **Faire une demande en ligne** »

Pour créer le dossier enfant il vous faut accepter les conditions générales d'utilisation du service et cliquer sur "Faire une demande en ligne". Vous pourrez alors compléter le dossier enfant et fournir les justificatifs demandés.

Attention: vous devez réaliser un dossier par enfant avant de pouvoir procéder aux réservations aux activités périscolaires de la ville de VIRY (74 580) et/ou centre de loisirs.

Ce dossier n'est à faire qu'une seule fois par enfant.



Cette démarche prend 10 minutes

J'accepte les conditions générales d'utilisation du service

FAIRE UNE DEMANDE EN LIGNE

Démarche en ligne sur le portail citoyen

Etape n°2 suite :

Des **documents obligatoires** sont à scanner lors de la création du dossier de votre enfant.

Veillez-vous munir des documents suivants :

- Livret de famille dans son intégralité ou actes de naissance des membres de toute la famille
 - Carnet de vaccination à jour de votre enfant mentionnant son nom/prénom
 - Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois à l'adresse de Viry
 - Photo récente de l'enfant (même prise avec votre téléphone)
 - Attestation d'assurance scolaire et extra-scolaire (dont responsabilité civile)
- Une copie sera à remettre également à l'enseignant(e) de votre enfant.

Pour le calcul de votre quotient familial dont dépendront les tarifs des services périscolaires :

- Le dernier avis d'imposition du foyer
Et/ou
 - Les 3 dernières fiches de salaire
- Et/ou
 - L'attestation de versement pôle emploi
- L'attestation de versement des allocations familiales françaises et/ou suisses.

Sans ces documents le dossier d'inscription de votre enfant est incomplet et la tarification maximum vous sera imposée.

Le secrétariat est disponible pour vous aider et vous accompagner dans cette procédure, en prenant rendez-vous auprès du service Scolaire/Périscolaire.

Contact :

MANTEL Aurélie

04.50.04.04.90

cantine@viry74.fr

Démarche en ligne sur le portail citoyen

Une foire aux questions (FAQ) est disponible sur le portail dans l'onglet « Besoin d'aide » :

Sélectionnez un service

 SCOLAIRE ▼	 INSCRIRE MON ENFANT ▼	 ABSENCE ▼
 PERISCOLAIRE ▼	 MISE A JOUR DES INFORMATIONS ▼	 BESOIN D'AIDE ▲ > Foire aux questions > Contacts utiles

Merci de prendre connaissance du règlement intérieur disponible dans l'onglet « Péri-scolaire »

 SCOLAIRE ▼	 INSCRIRE MON ENFANT ▼	 ABSENCE ▼
 PERISCOLAIRE ▲ > Règlement intérieur > Inscriptions dans les services > Programme activité péri-scolaire > Menu du restaurant scolaire	 MISE A JOUR DES INFORMATIONS ▼	 BESOIN D'AIDE ▼

Inscription périscolaire

La commune de Viry propose des services périscolaires les lundis, mardis, jeudis et vendredis comme suit :

- Accueil matin dès 7h30 (dépose des enfants de 7h30 à 8h20).
- Restauration scolaire (prise en charge des enfants durant la pause méridienne avec repas chauds livrés par la société Leztroy).
- Accueil du soir séparé en 2 tranches horaires : 1^{ère} tranche jusqu'à 17h30 et 2^{ème} tranche jusqu'à 18h30 (les goûters sont servis pendant la 1^{ère} heure et des activités sont prévues pendant la 2^{ème} heure).

Les inscriptions, modifications et/ou annulations se font directement sur le portail citoyen.

Un délai de 72h est à respecter et le nombre de place est limité.

Exemple :

- Pour une inscription le jeudi, dernier délai d'inscription/ annulation le dimanche soir de la semaine précédente.
- Pour une inscription le vendredi, dernier délai d'inscription/ annulation le lundi avant minuit.

Toutes les cases « grisées » ne sont pas réservables, soit parce que c'est un jour fermé (type mercredi et week-end / jour férié et vacances scolaires), soit parce que le délai est dépassé.

Se connecter, puis cliquer sur **AGENDA** :

✉ Échanges 📄 Paiements ▼ 📅 **Agenda** ☰ Mes demandes

Choisir son enfant, puis cliquer sur le jour d'inscription souhaité ou cliquer sur « Saisie groupée » pour inscrire plusieurs enfants ou inscrire sur une période.

Agenda de : [REDACTED]

< > [REDACTED] 📅 septembre [REDACTED] Saisie groupée

Sem.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
35	28	29	30	31	1	2	3

L'accès aux inscriptions sera disponible à **partir de la Mi-Août 2025** sous certaines conditions:

- **Le dossier de l'enfant doit être complet (justificatifs à jour, personnes autorisées à récupérer votre enfant à jour, autorisations à jour)**
- **Votre compte doit être crédité :**

✉ Échanges 📄 Paiements ▼ 📅 Agenda ☰ Mes demandes

Si votre enfant est absent ET inscrit dans nos services :

Merci de prévenir le service scolaire périscolaire de la Mairie en utilisant la déclaration d'absence sur le portail citoyen le jour même avant 9h en précisant le motif de l'absence.

Contact :

**MANTEL Aurélie
Secrétariat des services scolaire et périscolaire
04.50.04.04.90
cantine@viry74.fr**